

Lognes, le 25 juin 2013

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2013**

PRÉSENTS :

M. RICART, Mme MIGNON, M. LACHAPELLE, M. MASANET, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme ROYO, M. YUSTE, Mme ZAHLAOUI, Mme STERN, Mme GENDRON, M. JICQUEL, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN DESMARES, M. MONCORGÉ, M. PHAM PHU, Mme ANDRIEU, Mme DEVOS-DELHEM, M. COPIN.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme HOUSSOU qui a donné pouvoir à M. LACHAPELLE, Mme LEHMANN qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, M. MIGUEL qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, M. LUCAS qui a donné pouvoir à M. MONCORGÉ, Mme HERMANN FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme JESTIN.

ABSENTS :

M. MBAYE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Chantal COMBOUÉ.

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 31 VOIX POUR (M. RICART, Mme MIGNON, M. LACHAPELLE, Mme HOUSSOU qui a donné pouvoir à M. LACHAPELLE, M. MASANET, Mme LEHMANN qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme ZAHLAOUI, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS qui a donné pouvoir à M. MONCORGÉ, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme JESTIN, Mme TOSTAIN DESMARES, M. MONCORGÉ, Mme ANDRIEU, Mme DEVOS-DELHEM, M. COPIN), **1 CONTRE** (M. PHAM PHU),

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 27 mai 2013.

2. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 – ANNEE 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS en avoir délibéré,

PAR 31 VOIX POUR (M. RICART, Mme MIGNON, M. LACHAPELLE, Mme HOUSSOU qui a donné pouvoir à M. LACHAPELLE, M. MASANET, Mme LEHMANN qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme ZAHLAOUI, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS qui a donné pouvoir à M. MONCORGÉ, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme JESTIN, Mme TOSTAIN DESMARES, M. MONCORGÉ, Mme ANDRIEU, Mme DEVOS-DELHEM, M. COPIN), **1 ABSTENTION** (M. PHAM PHU),

DÉCIDE de procéder aux transferts de crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION	LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
2031.822	Frais d'études	14 840,00	
2031.824	Frais d'études	-143 081,16	
TOTAL CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-128 241,16	
2135.824	Installations générales, agencements, aménagement, des constructions	143 081,16	
2152.822	Installations de voirie	-19 461,22	
21578.821	Autres mat. et outil. de voirie	5 025,00	
TOTAL CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		128 644,94	
2313.01	Immobilisations corporelles en cours - constructions	-5 025,00	
238.822	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	4 621,22	
TOTAL CHAPITRE 23 IMMOBILISATIONS EN COURS		-403,78	
TOTAL INVESTISSEMENT		0	

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2013.

**3. DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS RENOUEVABLES -AJOUT DES
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS en avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de voter les durées d'amortissement des subventions d'équipement comme suit :

Subventions d'équipements versées :

- Biens mobiliers, matériels, études 5 ans
- Biens immobiliers ou installations 15 ans
- Projets d'infrastructure d'intérêt national 30 ans

DIT que les autres dispositions de la délibération n°145/1996 demeurent applicables.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice considéré.

**4. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MODIFICATION DE LA LISTE DES
COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-LA-
VALLEE/VAL MAUBUEE.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 31 VOIX POUR (M. RICART, Mme MIGNON, M. LACHAPELLE, Mme HOUSSOU qui a donné pouvoir à M. LACHAPELLE, M. MASANET, Mme LEHMANN qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme ZAHLAOUI, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS qui a donné pouvoir à M. MONCORGÉ, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme JESTIN, Mme TOSTAIN DESMARES, M. MONCORGÉ, Mme ANDRIEU, Mme DEVOS-DELHEM, M. COPIN.), **1 ABSTENTION** (M. PHAM PHU),

DECIDE de transférer les compétences suivantes à la Communauté d'Agglomération de Marne-la-vallée/Val Maubuée, sans préjudice des compétences déjà détenues :

Participation aux manifestations culturelles, sportives et aux festivals de l'agglomération possédant au minimum un rayonnement communautaire.

**5. CONVENTION REGIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN - DEMANDE DE
SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE
MUSCULATION.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

AUTORISE le Maire à solliciter un financement auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France au taux le plus avantageux, pour l'opération de construction d'une salle de musculation,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits à l'exercice budgétaire 2013 section Investissement.

6. EMPLOIS D'AVENIR.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE, au vu de nouveaux besoins de recrutement liés à des mobilités de personnel, d'ouvrir quatre nouveaux postes emploi d'avenir supplémentaires.

PROPOSE de rémunérer ces contrats sur la base du SMIC conformément à la réglementation en vigueur,

DIT qu'une convention pour chaque emploi sera établie avec le Pôle emploi,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention,

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

7. APPROBATION PORTANT SUR LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE ET CONVENTION DE DELEGATION RELATIF A L'ORGANISATION DES COMMISSIONS DE SELECTION PROFESSIONNELLE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÉS en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'ouvrir au titre du dispositif de sélection professionnelle et de conventionner avec le centre de gestion de Seine et Marne pour l'organisation de ces sélections, les postes suivants :

Grade	2013	2014	2015	2016	Nombre total de postes
Ingénieur territorial		1			1 (conditions remplies le 1er / 12 / 13)
Attaché territorial		1			1 (conditions remplies le 1er/9/14)
Rédacteur territorial			2		2 (conditions remplies le 1er/8 et le 1er/12/14)
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	1				1 Conditions remplies
Auxiliaire de puériculture	1				1 Conditions remplies
Nombre total de postes par année	2	2	2		6

APPROUVE l'ensemble des termes de la convention portant délégation de l'organisation des commissions de sélection professionnelle au Centre de Gestion de Seine et Marne annexée,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'information individualisée des agents non titulaires éligibles employés par la collectivité sur le contenu du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les conditions générales de la titularisation,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que toute pièce relative à cette affaire,

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget communal de 2013.

8. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – ANNEE 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 31 VOIX POUR (M. RICART, Mme MIGNON, M. LACHAPELLE, Mme HOUSSOU qui a donné pouvoir à M. LACHAPELLE, M. MASANET, Mme LEHMANN qui a donné pouvoir à M. JICQUEL, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme ZAHLAOUI, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE qui a donné pouvoir à M. CHENEAU, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS qui a donné pouvoir à M. MONCORGÉ, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme JESTIN, Mme TOSTAIN DESMARES, M. MONCORGÉ, Mme ANDRIEU, Mme DEVOS-DELHEM, M. COPIN), **1 CONTRE** (M. PHAM PHU),

ARRETE le tableau des effectifs du personnel actualisé

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal de 2013.

9. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INTERVENANTS EXTERIEURS DANS LE CADRE DE L'E.P.S. A L'ECOLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention relative à la mise à disposition d'intervenants extérieurs dans le cadre de l'E.P.S à l'école avec l'Education Nationale, annexée à la présente délibération,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

10. DECISION DE METTRE EN ŒUVRE UNE PROCEDURE DE TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES PRIVEES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER « LES VILLAS WASHINGTON » - ALLEE ROSSINI.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique, desservant l'ensemble immobilier « Les Villas Washington » et notamment l'allée Rossini, à savoir les parcelles cadastrées section AL 187, AL 146, AL 165, AL 168 et AL 135,

AUTORISE le Maire à ouvrir l'enquête publique nécessaire à cette procédure,

AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

11. DECISION DE METTRE EN ŒUVRE UNE PROCEDURE DE TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES PRIVEES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER « LE DOMAINE DU SEGRAIS » - ALLEE JEAN-PHILIPPE RAMEAU ET RUE ERIK SATIE (POUR PARTIE).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique, desservant l'ensemble immobilier « Le Domaine du Segrain » et notamment l'allée Jean-Philippe Rameau, à savoir les parcelles cadastrées AL 33 pour partie, et la rue Erik Satie (pour partie), à savoir les parcelles cadastrées AL 235, AL 236, AL 75 et AL 73 pour partie,

AUTORISE le Maire à ouvrir l'enquête publique nécessaire à cette procédure,

AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

12. SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA POUCKETTE » - ANNEE 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'octroyer à l'association "la Poucette", une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 euros au titre de l'année 2013,

AUTORISE le maire à signer toute pièce relative à cette affaire,

DIT que la dépense est inscrite au budget de l'exercice 2013.

13. SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE RUCHER LOGNOT » - ANNEE 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association "Le Rucher Lognot" au titre de l'année 2013 d'un montant net de 100 € (cent Euros) ;

PRECISE que ces dépenses sont prévues au budget communal en section.

14. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU NORD-OUEST DE LA SEINE-ET-MARNE : CLAUSES SOCIALES D'INSERTION DANS LES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE de conclure avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Ouest Seine-et-Marne une convention de partenariat, pour assister la Commune dans la mise en œuvre de ce dispositif d'insertion et accompagner les entreprises attributaires,

APPROUVE l'ensemble des termes de ladite convention,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention, ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

15. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL - ANNEE 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

DECIDE d'octroyer au titre de l'année 2013 le montant net de subvention de fonctionnement aux associations à caractère social :

- L'association des donateurs de voix	100 euros
- L'AIDOM Expert	750 euros
- La Fondation hospitalière Sainte Marie	450 euros
- Espace des usagers du Centre hospitalier de Marne La Vallée	100 euros
- Les 4 as	400 euros

PRECISE que les crédits sont prévus au budget communal de 2013, sur la ligne budgétaire suivante : chapitre 65 - Article 6574

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce relative à cette affaire.

16. COMMUNICATIONS DU MAIRE.

Décisions du Maire prises en vertu de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales		
N° D'ORDRE	DATE	OBJET
041/2013	28/03/2013	Action en défense de la commune – approbation d'un protocole transactionnel entre la commune et Mademoiselle LI Chien TO
042/2013	10/04/2013	Contrat de maintenance du parc de machines de menuiserie.
043/2013	10/04/2013	Spectacle conférence « A la recherche des Canards perdus » par la compagnie Vertical Détour – le 5 avril 2013 à 20 h 30 – Salle du Citoyen.
044/2013	12/04/2013	Contrat de vente d'électricité « Fête de Lognes 2013 ».
045/2013	15/04/2013	Contrat d'utilisation du service Paybox System – Paybox/point transaction systems.

046/2013	15/04/2013	Marché public d'audit énergétique dans les bâtiments de la Ville de Lognes – MAPA Groupement d'entreprises Transenergie (mandataire) Girus (cotraitant).
047/2013	15/04/2013	Contrat de coréalisation – concert « Birds on a Ware » Eglise Saint-Martin – du 16/04/2013.
070/2013	17/04/2013	Travaux d'entretien, d'amélioration de voirie et ses aménagements d'espaces d'accompagnement. MAPA – IP IDF
071/2013	24/04/2013	Emprunt de 1 000 000 euros auprès de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel d'Ile de France.
072/2013	24/04/2013	MAPA – Fourniture de matériels horticoles professionnels. Lot n°1 : « petits matériels horticoles ». E. Guillebert
075/2013	30/04/2013	Contrat de location d'un véhicule Peugeot 208 5 p Berline.
079/2013	06/05/2013	Marché public de travaux de régénération du terrain de football stabilisé au Parc des Sports du Segrais – MAPA – SOLDRAIN
080/2013	13/05/2013	Décision modificative portant sur : Contrat d'entretien de l'auto laveuse Nilfisk BR600S affectée au Gymnase de la Liberté à Lognes.
081/2013	15/05/2013	Spectacle au Centre Multi-Accueil de la Malvoisine.
082/2013	17/05/2013	Marché public relatif à « l'entretien des espaces verts de la commune de Lognes » - avenant n°1 AO SN FALLEAU/ARALIA
083/2013	22/05/2013	Contrat d'intervention Mme LEMAITRE Diététicienne – 27/05/13.
107/2013	29/05/2013	Marché public relatif aux « Travaux d'Aménagement du Hall de la Mairie de Lognes » – lot n°2.
108/2013	04/06/2013	Spectacle à la crèche collective le 18 juin 2013.

**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée 21 H 00**

Michel RICART

Maire de Lognes